

LES RELATIONS OUVRIÈRES

DÉPÔT DU DÉCRET PROLONGEANT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA MISE EN TUTELLE DES SYNDICATS DES TRANSPORTS MARITIMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Déposera-t-il aujourd'hui le décret du conseil prolongeant l'application de la loi sur la mise en tutelle des syndicats des transports maritimes et le rapport annuel de la commission de tutelle? Sinon, quand le fera-t-il?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, il serait difficile pour moi de déposer le rapport annuel puisqu'il ne m'a pas encore été présenté. En ce qui concerne la proclamation émise en conformité du décret, je suis tenu de la déposer dans le délai prescrit de quelques jours; je puis assurer à l'honorable représentant et à la Chambre qu'elle sera déposée d'ici peu.

M. Howard: Une question supplémentaire. Le ministre voudrait-il, à l'appel des motions, donner à la Chambre les raisons de l'adoption de ce décret?

L'hon. M. Nicholson: Volontiers, monsieur l'Orateur.

LES PONTS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances si des négociations ont été entreprises dernièrement ou sont en cours avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet d'une aide fédérale quant au coût de la construction d'un pont au-dessus des First Narrows, à Vancouver? Si oui, où en sont les choses?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le premier ministre de la Colombie-Britannique a présenté des instances à ce sujet; j'ignore si l'on peut les qualifier de négociations.

L'hon. M. Fulton: Une question complémentaire. Le ministre est-il en mesure de confirmer une nouvelle parue dans un journal de Vancouver selon laquelle le secrétaire parlementaire du premier ministre aurait déclaré au maire de Vancouver ou l'aurait informé que le gouvernement fédéral serait disposé à avancer une partie des frais de construction de ce pont à titre de prêt qui pourrait être remboursé par l'imposition de péages?

[L'hon. M. Greene.]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable représentant sait très bien qu'il ne peut poser une question visant l'exactitude d'une nouvelle parue dans les journaux.

L'hon. M. Fulton: Je demandais au ministre des Finances s'il était en mesure de confirmer que telle est l'attitude adoptée par le gouvernement fédéral?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur, je ne peux confirmer la déclaration formulée en ces termes.

L'HABITATION

DEMANDE QUANT À LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, au cours de l'intersession de nombreux députés se sont rendu compte de la grave pénurie de logements à laquelle doivent faire face les Canadiens, notamment les petits salariés.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit poser une question. Les questions ne peuvent être précédées de déclarations.

M. Graftey: Étant donné que les chiffres publiés mercredi par le Bureau fédéral de la statistique révèlent une hausse du coût de la vie attribuable au coût accru des habitations et des loyers, puis-je demander au ministre du Travail dont relève la Société centrale d'hypothèques et de logement, si le gouvernement songe sérieusement à présenter une mesure législative sur l'habitation qui considérera une politique de logement comme un des aspects du bien-être social et non comme un instrument fiscal.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, c'est une déclaration ou une question assez générale qui implique plusieurs questions d'intérêt public. Le gouvernement se rend compte de la gravité de la crise du logement, et dès qu'il aura décidé de modifier sa politique, la Chambre en sera avisée.

M. Graftey: Puisque la crise existe et que beaucoup de citoyens à faible revenu ont besoin d'habitations dès maintenant...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable représentant présente un argument, au lieu de poser une question.

M. Graftey: Question supplémentaire. Cette déclaration sera-t-elle faite très très bientôt, pour que la situation soit redressée sans délai?

M. J. R. Keays (Gaspé): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le 7 décembre, j'ai demandé au ministre du Travail s'il